

Concernant le dossier caribou, une rencontre sera organisée en 2023. Le président suggère de ne pas attendre le développement du dossier pour fixer une date de rencontre. Il serait idéal d'avoir les gouvernements provincial et fédéral présents. L'analyste souligne que le Gouvernement de la Nation crie devrait être également présent. La directrice exécutive propose d'organiser une rencontre d'une demi-journée sur la thématique du caribou le même jour qu'une rencontre d'une demi-journée sur les changements climatiques en marge de la rencontre du 22 mars 2023. Elle enverra un Doodle pour fixer la date.

Suivi embauche analyste temps partiel

La directrice exécutive informe les membres que quelques candidatures ont été retenues et que deux entrevues sont prévues le vendredi suivant. Elle informera les membres du suivi de ces rencontres.

BUDGET

La directrice exécutive informe les membres que la personne responsable des comités nordiques au MELCCFP avait besoin de l'estimation du budget plus tôt cette année. Le comité administratif a préparé une estimation qui a été envoyée à la fin octobre. La directrice exécutive souligne qu'elle a bien mentionné que c'était une estimation et que le budget officiel serait adopté lors de la réunion du 30 novembre 2022.

La directrice exécutive décrit les différents postes budgétaires et les montants prévisionnels qui y sont associés pour l'année en cours et l'année suivante. Elle souligne que le déficit pour l'année en cours sera épongé par les surplus accumulés au cours des années précédentes en raison de la pandémie.

Pour 2023-2024, la subvention demandée sera plus élevée principalement en raison de l'embauche d'un ou d'une analyste à temps partiel et de l'inflation. La directrice exécutive mentionne que c'est la première demande d'augmentation substantielle depuis dix ans et qu'elle a préparé un document explicatif pour le MELCCFP.

Le président souligne que s'il y avait un refus de l'augmentation de subvention, il faudra apporter ce point lors de la prochaine rencontre avec les Administrateurs. La directrice exécutive va ajouter ce point aux sujets de discussion en vue de la rencontre avec ces derniers.

Après explications, le budget prévisionnel révisé pour 2022-2023 et le budget prévisionnel pour 2023-2024 sont adoptés sous une proposition d'Elisabeth Gill, secondée par Marc Dunn.

PLAN STRATÉGIQUE

Présentation de l'ébauche et des travaux du sous-comité

La directrice exécutive présente un résumé des travaux réalisés dans le cadre de l'élaboration du prochain plan stratégique. À la suite de l'atelier qui s'est tenu à Waskaganish, deux éléments relatifs au plan stratégique 2018-2023 sont ressortis, soit que le plan était ambitieux et qu'il n'y avait pas d'indicateurs. Ce seront des éléments à considérer dans le nouveau plan. Lors de l'atelier, les membres ont adopté l'énoncé de vision, mais l'énoncé de mission devait être retravaillé avant son adoption. Les membres ont décidé que les valeurs n'apparaîtront pas dans une section distincte du plan, mais seront incluses dans le texte. Les valeurs les plus importantes à mettre de l'avant seront la collaboration et la collégialité. Finalement, la directrice exécutive présente une synthèse des forces et des faiblesses qui ont été identifiées lors de l'atelier.

À la suite de l'atelier de septembre, un sous-comité a été créé et s'est rencontré à trois reprises. Au cours de ces rencontres, la première ébauche du plan stratégique a été développée. La directrice exécutive présente un tableau présentant les axes, objectifs, indicateurs et cibles en précisant que deux axes d'intervention ont été identifiés, chacun ayant quatre objectifs.

La directrice exécutive propose ensuite un échéancier pour la suite des travaux. L'adoption de la version finale du texte devrait se faire lors de la réunion de mars 2023. Ensuite, le document ira au graphisme avec l'objectif d'avoir une version finale prête pour la réunion de juin 2023.

À la suite de la présentation, la directrice exécutive invite les membres à poursuivre la discussion sur le contenu de la version longue de l'énoncé de mission. Les membres échangent sur le libellé et s'entendent sur une version finale.

L'énoncé de mission est adopté sur une proposition de Melissa Saganash, secondée par Mélanie Savoie.

Discussion sur les axes, objectifs, indicateurs et cibles

La directrice exécutive présente les différents objectifs. Pour chacun, elle explique le contexte, résume les échanges qui se sont tenus en sous-comité, et décrit l'indicateur et les cibles. Les membres échangent et soulèvent des points qui seront à modifier dans la nouvelle version. Ils proposent de fusionner certains objectifs afin d'éviter la redondance.

La directrice exécutive propose ensuite aux membres de lui faire parvenir des commentaires supplémentaires par courriel avant le 16 décembre 2022. Elle fera les modifications à partir des discussions tenues lors de la réunion et des commentaires écrits. Le sous-comité se rencontrera au cours de l'hiver et proposera par la suite une nouvelle ébauche.

RENCONTRE AVEC CATHERINE CHOQUETTE – PORTRAIT LÉGISLATIF

Le président présente Catherine Choquette et Charles Gauthier, de l'Université de Sherbrooke, qui ont été mandatés pour dresser un portrait législatif et réglementaire du régime de protection de l'environnement et du milieu social du chapitre 22 de la Convention de la Baie James et du Nord québécois. Le but de ce travail est de mieux comprendre l'encadrement législatif et réglementaire afin de pouvoir répondre aux besoins du CCEBJ dans la réalisation de son mandat et s'inscrit dans un souci de vulgariser les éléments du régime de protection dans le contexte complexe de la CBJNQ.

M. Gauthier explique qu'il est en train de préparer un rapport de vulgarisation axé sur les compétences et la délégation locale des pouvoirs, les impacts des ententes et traités sur le territoire et, de ce fait, dresser un portrait des lois et règlements susceptibles de s'appliquer sur le territoire. La remise du rapport est prévue pour le 3 février 2023 et sera composé d'un rapport de vulgarisation et de l'inventaire des lois et règlements en annexe. Il ajoute que des ajustements et clarifications pourront être effectués en fonction des commentaires des membres. Par la suite, M. Gauthier présente un aperçu des principaux éléments étudiés jusqu'à maintenant, soit le partage des compétences, la délégation locale des pouvoirs, les impacts des ententes et traités, ainsi qu'un aperçu des lois et règlements. Il poursuit en décrivant les tâches qui restent à faire, notamment le tri dans les éléments de législation et la présence d'adaptations et d'exceptions à l'égard du Territoire ou des Cris. Il termine en expliquant qu'il y aura la possibilité de présenter l'information sous d'autres formats en fonction du public cible (infographies et schémas, capsules et vidéos explicatives, dépliants, etc.).

M^{me} Choquette conclut en précisant que, s'il n'y a pas de demandes particulières, l'analyse restera au niveau provincial et fédéral, mais qu'il sera possible de creuser plus en profondeur au niveau régional et des MRC sur des points précis établis. Des tableaux synthétisant les informations d'analyse du rapport seront également inclus.

Le président appuie la démarche de faire un tri des lois et règlements le plus précis possible et que si cela demande plus de temps, le CCEBJ pourra adapter le contrat en conséquence.

M^{me} Choquette confirme aux membres que la présentation sera envoyée à la directrice exécutive qui la partagera avec les membres.

RENCONTRE AVEC LA DIRECTION DE L'EAU POTABLE ET DES EAUX SOUTERRAINES (DEPES) – MELCCFP

Le président souhaite la bienvenue et présente les invités.

Après un tour de table de présentations, le président mentionne que cette rencontre fait suite à la rencontre avec l'Administrateur provincial, Monsieur Marc Croteau, lors de la réunion du CCEBJ tenue le 17 mars 2022. Ce dernier avait alors suggéré au CCEBJ de rencontrer les représentants de la DEPES afin de prendre connaissance du projet en cours concernant les eaux souterraines et la cartographie près des communautés. L'objectif de cette rencontre est donc de connaître quelles sont les initiatives en cours sur le territoire qui pourraient intéresser le CCEBJ et de savoir comment le CCEBJ pourrait être utile pour le ministère.

M^{me} Bourque présente le projet qui consiste à brosser un portrait des ressources en eau souterraine. Les objectifs sont d'une part, de fournir les connaissances essentielles à une saine gestion du territoire dans le Québec méridional et en territoire cri, et d'autre part, minimiser les impacts potentiels cumulés sur la quantité et la qualité des ressources en eaux souterraines résultant d'activités anthropiques et des changements climatiques. L'équipe de réalisation est composée de l'UQAT en collaboration avec les Nations crie d'Eastmain et Chisasibi, et le Gouvernement de la Nation crie.

M^{me} Bourque poursuit en présentant les enjeux pour la Nation crie : les ressources hydriques de surface sont impactées par des aménagements hydroélectriques (barrages, détournements de cours d'eau), il y a une augmentation de la dépendance des communautés aux eaux souterraines, une intrusion d'eau saline en milieu côtier identifiée et l'exploitation des ressources naturelles risque d'augmenter. Le moyen nord pourrait aussi présenter une forte sensibilité aux changements climatiques. Les projets en cours devraient permettre d'évaluer les propriétés des aquifères des différentes unités géologiques, leur lien avec les plans d'eau de surface et les milieux humides et les impacts des aménagements hydroélectriques.

Les membres échangent sur l'accessibilité des analyses de l'eau en surface et sur la possibilité d'établir des pronostics à venir concernant la qualité de l'eau. M^{me} Bourque répond qu'Hydro-Québec a fait des investigations sur la qualité de l'eau et suggère de contacter l'UQAT pour accéder à ces analyses. M^{me} Bourque précise que la création d'un Atlas hydrogéologique en langue crie et en anglais fait partie des objectifs de transfert des connaissances dans le but de rendre accessibles les recommandations de l'UQAT. En ce qui concerne les pronostics, elle affirme qu'on ne peut pas faire encore d'extrapolation des résultats dans les territoires du Nord ni de connaître les impacts des changements climatiques. La cartographie des eaux souterraines va justement permettre d'identifier les zones fragiles et mieux comprendre la dynamique de l'eau.

Les membres s'informent de la possibilité d'avoir une présentation du chercheur de l'UQAT dans le cadre de ce projet, M. Eric Rosa. La directrice exécutive fera le suivi.

PLAN DE GESTION DE L'ESTURGEON JAUNE

Les invités et les membres se présentent. Par la suite, Marc Dunn – qui travaille sur le projet – explique que l'esturgeon est une espèce réservée aux Crie selon le chapitre 24 de la CBJNQ. C'est la première fois qu'une espèce réservée fait l'objet d'un processus d'entente légale et d'élaboration d'un plan de gestion. Le Gouvernement de la Nation crie joue un rôle déterminant dans l'élaboration de ce plan de gestion.

Il explique que ce processus a commencé en 2019 avec la désignation de l'esturgeon jaune comme espèce préoccupante pour la population du sud de la baie d'Hudson et de la baie James. Cette désignation implique légalement l'élaboration d'un plan de gestion qui sera préparé par le MPO en collaboration avec les provinces et les Premières Nations. Lorsque le processus a débuté, des représentants du Canada, du Québec et du Gouvernement de la Nation crie se sont rencontrés à quelques reprises pour définir la meilleure approche collaborative pour préparer un plan de gestion. C'est ensuite en juin 2020 que le Gouvernement de la Nation crie a envoyé une lettre au MPO demandant un accord formel décrivant la collaboration avant de procéder à la préparation du plan de gestion.

Il poursuit en expliquant que la direction régionale Nord-du-Québec du MFFP a été identifiée comme un collaborateur essentiel dans le processus d'élaboration d'un plan directeur. Le rôle du nouveau ministère (MELCCFP) dans ce processus reste à définir. Une lettre à la directrice régionale pour formaliser la demande de participation a été envoyée le 4 juillet 2022. L'implication du CCEBJ dans l'élaboration du plan de gestion sera bienvenue, mais plus tard dans le processus. L'engagement avec les collaborateurs – incluant le CCEBJ – devrait commencer en février 2023 et la finalisation du plan de gestion est prévue pour 2024.

DOSSIERS

Effets cumulatifs

L'analyste présente les dernières mises à jour sur le dossier. Une première ébauche de la première stratégie (données) est finalisée et une rencontre avec le sous-comité sera organisée sous peu.

Ce dossier est une priorité et l'analyste travaille à produire des stratégies pour guider les travaux futurs du sous-comité concernant les éléments suivants :

Données

- Stratégie qui inclut l'encouragement aux gouvernements à collaborer et à adopter des politiques de données ouvertes et de faciliter l'accès aux données.
- Stratégie qui inclut la création d'une base de données. RAPPEL : nous sommes en mode « exploration » concernant ce volet.

Directives

- Stratégie qui inclut une exploration des options / possibilités d'identifier des orientations qui peuvent supporter les évaluations des effets cumulatifs (p. ex. améliorer la connaissance des zones de projet, sélection des composantes valorisées, détermination des zones de projet). RAPPEL : nous avons déjà convenu de garder la question des directives comme un effort à moyen terme.

Planification régionale et politique régionale

- Des stratégies qui comprendront l'élaboration d'un document sur les « leçons apprises ».
- Stratégies qui incluent également une exploration de l'initiative du GNC sur le développement d'un portrait régional et sur une potentielle initiative dérivée orientée vers la prise de décision / capacité de soutien.

L'analyste va partager l'ébauche de la première stratégie (données) avec le sous-comité.

Autres dossiers

Le temps n'a pas permis d'aborder les autres points à l'ordre du jour. L'analyste mentionne qu'un résumé est disponible sur demande.

AJOURNEMENT

La rencontre est ajournée sous une proposition de Brigitte Goulet, secondée par Melissa Saganash.

Préparé par Eva Wolf, agente de secrétariat et Michèle Leduc-Lapierre, directrice exécutive

Révisé par Graeme Morin, analyste en environnement

Adopté le 22 mars 2023

